

Original : anglais

**DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE ENTRE  
LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCÉAN ATLANTIQUE (COMHAFAT)**

*(Angola, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Maroc,  
Mauritanie, Nigeria, Sao-Tomé-et-Principe, Sierra Leone et Sénégal)*

*NOUS*, Etats membres de COMHAFAT, réunis à Tanger à l'occasion de la 27ème réunion ordinaire virtuelle de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) ;

*RECONNAISSANT* la nécessité d'adhérer aux protocoles de sécurité contre la propagation rapide de la pandémie de COVID-19 à partir du premier trimestre de 2020, conduisant à l'utilisation de réunions virtuelles au sein de l'ICCAT ;

*RAPPELANT* l'intérêt pour les États en développement de participer activement aux réunions de l'ICCAT ;

*PRÉOCCUPÉS* par la faible participation des États en développement aux différentes réunions virtuelles organisées au cours des deux dernières années ;

*TENANT COMPTE* des difficultés technologiques rencontrées par la majorité des États en développement pour accéder aux réunions en ligne ;

*CONSIDÉRANT* les mesures de confinement qui ont permis d'améliorer la situation sanitaire observée ces derniers mois dans le monde entier ;

*NOTANT* la reprise des réunions internationales en personne ;

**EXHORTONS**

La Commission de l'ICCAT à reprendre progressivement les réunions en personne pour les sessions où des décisions importantes doivent être prises.